

11 octobre 1971

AGENCE DE DEVELOPPEMENT DES PECHEES DANS LES ILES DU PACIFIQUE SUD  
PNUD(FS)/FAO/CPS

DEUXIEME SESSION DU COMITE CONSULTATIF DES PECHEES

Nouméa, Nouvelle-Calédonie

18 - 22 octobre 1971

SOUS-PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE DANS LES CHENEAUX  
DES MANGROVES ET SUR LES RIVAGES DES BAIES SABLO-VASEUSES

1. Le premier but du projet est d'expérimenter des techniques convenables pour capturer au moyen de filets et de pièges fixes les poissons et les crustacés se déplaçant dans les chenaux des mangroves et le long des rivages de baies intérieures ayant des fonds sablo-vaseux. Jusqu'à présent ces secteurs n'ont jamais fait l'objet d'une exploitation sérieuse ni par les autochtones ni par des pêcheurs étrangers.
2. Cette expérience de pêche, outre son intérêt commercial, doit permettre de commencer à faire une estimation fondée sur des observations scientifiques pour l'importance du stock du peuplement naturel et pour son évaluation. Parmi les captures on pourra d'autre part disposer des mère-crevettes nécessaires à une reproduction artificielle dans le cas où des élevages pourraient être envisagés.
3. Enfin, l'utilisation des filets et pièges fixes pourrait servir à un début d'expérimentation pour les techniques susceptibles de permettre la capture des sujets adultes devant être commercialisés après un élevage dans des bassins contrôlés.

Budget prévisionnel pour une expérience de trois mois

<u>SPIFDA :</u>		<u>\$ E.-U.</u>
Personnel	3 mois de salaire et charges sociales pour un patron pêcheur spécialisé dans ces techniques de pêche \$1.600 x 3	4.800
	Allocation journalière \$25 x 90	2.250
	Dépenses voyage	2.000
Matériel	5 filets "guanguy" pour les chenaux à \$300 pièce	1.500
	6 pièges de filets travaqués à \$200 pièce	1.200
Transport par air de 600 kg de fret (\$5 le kilo)		<u>3.000</u>
		14.750
<u>CONTREPARTIE A FOURNIR PAR L'ADMINISTRATION LOCALE DU TERRITOIRE INTERESSE:</u>		
	- Matériel (pieux et perches, plombs pour filets)	1.000
	- Transport (Land Rover, bateaux)	4.500
	- 1 spécialiste qualifié des pêches	1.500
	- 2 pêcheurs devant être entraînés	<u>2.000</u>
		9.000

Territoires pouvant être intéressés par le projet

Premières expérimentation:	Baie de St. Vincent, Nouvelle-Calédonie	6 semaines
Poursuite de l'expérience:	Fidji	10 jours
	Polynésie française	10 jours
Développements ultérieurs en cas de succès:	Papua/Nouvelle-Guinée	3 mois
	Territoire sous tutelle des îles du Pacifique	2 mois
(980/71)	Iles Salomon	2 mois
	Nouvelles-Hébrides	1 mois